



Monsieur le Directeur Académique,



Nous allons aujourd'hui lors de ce CTSD faire les ajustements de carte scolaire pour la rentrée. Alors que la dotation positive engagée en février devait pouvoir augmenter le nombre de remplaçants et le P/E, la mesure phare du gouvernement est passée par là et a réduit tous ces espoirs. Ainsi les postes prévus malgré un nombre d'élèves en diminution permettaient de répondre en partie aux problèmes de remplacement, de renforcer la scolarisation des moins de 3 ans, de couvrir toutes les REP en plus de maitres, de permettre des ouvertures afin d'abaisser les effectifs dans certaines classes. Par ailleurs, si la baisse des effectifs dans les classes est un des leviers de la réussite de tous les élèves, elle ne peut être positive que si le dédoublement ne se limite pas au CP. Il sera nécessaire d'avoir une montée en charge des créations de postes pour abonder a minima le dédoublement dans les classes de CE1 en REP+ dès la rentrée prochaine et étendre la mesure dans les REP qui sont plus nombreux que les REP+.

Cette mesure ne pourra donc se faire à moyens constants comme il est prévu pour cette rentrée 2017 et nos craintes exprimées lors du CTSD du mois de juillet vont se confirmer. Monsieur le Directeur Académique, nous vous mettons en garde contre des choix de fermetures ou de non ouvertures dans certaines communes qui amèneraient à avoir des effectifs plus chargés qu'à la rentrée 2016 mais avec une classe en moins.

De plus, cette mesure amène avec elle des aberrations : ainsi à l'école André Chédid, école de REP, où la mesure va être mise en place, il y aura trois classes de CP à 12 et un CP à 21 alors que l'équipe proposait de faire 4 CP à 14. Cette proposition faisait suite à une réflexion de l'équipe. A l'heure où notre ministre parle de « L'école de la confiance », il semblerait que cela ne fonctionne que dans un sens et que l'institution ne fasse pas du tout confiance à l'expertise de ses enseignants dans ce domaine. Ce refus peut apparaître aux yeux des collègues comme un mépris de leur professionnalité.

**Pour le SNUipp-FSU, la confiance ne se décrète pas et demande des actes. Le ministère devra donc s'appuyer sur les personnels par des politiques qui prennent appui sur le terrain et non par des injonctions verticales qui ne font pas sens pour les personnels.**